



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Communiqué de Presse

17 mars 2015

Le Ministère annonce une aide complémentaire pour l'agriculture biologique Un ajustement cohérent avec les objectifs de développement de l'AB

Par un arrêté du 7 mars, les agriculteurs bio apprenaient que le montant de leurs aides au maintien pour l'année 2014 était diminué de 25%.

Cette situation était inacceptable

Elle a été collectivement dénoncée par l'ensemble des organisations du secteur biologique dont les Chambres d'agriculture.

Dans un communiqué de presse daté du 16 mars, Le Ministère s'est engagé, à compléter les financements manquants.

Les agriculteurs bios doivent retrouver les montants qui leur avaient été promis.

Les Chambres d'agriculture se félicitent de cette décision et attendent du Ministre des précisions sur les dispositifs financiers pour que cette annonce soit effectivement suivie d'effet.

Les Chambres d'agriculture engagées sur l'AB, le reflet d'une expertise

Les 250 conseillers spécialisés sur l'AB des Chambres d'agriculture continuent d'agir au quotidien pour le développement de l'agriculture biologique auprès :

- des exploitants conventionnels qui ont pour projet de se convertir en AB
- des agriculteurs biologiques qui continuent de faire évoluer leurs pratiques

Les Chambres d'agriculture s'adressent à tous les agriculteurs, conventionnels et bio.

Elles sont l'acteur clé :

- du transfert des techniques utilisées en AB vers les agriculteurs conventionnels et ainsi préparer une éventuelle conversion très en amont
- de l'accompagnement des agriculteurs tout au long de leur parcours, conventionnel puis bio, sans opposition : les conventionnels d'aujourd'hui sont les candidats à la conversion de demain.

Le salon européen Tech & Bio, dont la prochaine édition aura lieu les 23 et 24 septembre dans la Drôme est une vitrine de cette démarche technique et agronomique.

Initié par les Chambres d'agriculture en 2007 et regroupant plus de 50 partenaires, il présente de nombreuses innovations techniques et agronomiques, pouvant intéresser aussi bien les agriculteurs biologiques que les conventionnels souhaitant faire évoluer leur système.

Contact Presse

Chambres d'agriculture France - APCA
Iris Roze – 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26
Iris.roze@apca.chambagri.fr

www.chambres-agriculture.fr

Suivez-nous sur Twitter : @ChambagriFrance